



GROUPE « MÉMOIRES »

Compte rendu du séminaire du 4 mars

Thème : Construction et usages de la mémoire de la Shoah.

Déroulement de la séance

Étaient présents :

Judith Aquien, Assistante éditoriale, Centre Alberto-Benveniste, EPHE, Sorbonne
Esther Benbassa, Directrice d'études à EPHE, Sorbonne ; directrice du Centre Alberto-Benveniste
Olivier Berger, Doctorant, Université Paris IV-Sorbonne
Corinne Crettaz, Docteur en philosophie ; chargée de cours, IEP Lille
Sébastien Ledoux, Chercheur associé, Centre Alberto-Benveniste, EPHE, Sorbonne
Alexandra Loumpet-Galitzine, chercheur associé au Centre Alberto-Benveniste, EPHE-Sorbonne
Anne Pasques, Enseignante, Lycée Marceau (28)
Évelyne Ribert, Chargée de recherche, Centre Edgar-Morin, CNRS
Agnès Sandras-Fraysse, Chercheur associé, Centre Zola, CNRS
Fabien Sabatier, Maître de conférences, Université Bordeaux III
Floriane Schneider, ATER, IEP d'Aix-en-Provence

En introduction, Esther Benbassa a proposé comme thème à la demi-journée d'étude qui aura lieu en octobre 2009 : « **Mémoires et multiculturalismes : quelles convergences ?** » ;

En outre, Sébastien Ledoux a annoncé la venue, pour la prochaine séance, de [Joël Candau](#), Professeur d'anthropologie à l'Université de Nice, Sophia-Antipolis, directeur du Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie « Mémoire, Identité et Cognition sociale » (LASMIC) et auteur de l'ouvrage *Anthropologie de la mémoire* (Paris, Armand-Colin, 2005). La séance aura lieu le **8 avril 2009**.

L'intervention de Joël Candau sera intitulée : « **La métamémoire, ou la mise en récit du travail de mémoire.** »

Deux communications ont été présentées :

- « [Politisation de la mémoire du génocide des Juifs en Israël et en diaspora](#) », par **Esther Benbassa**
- « [Saturation mémorielle ? Les caricatures autour de la proposition de Nicolas Sarkozy sur le parrainage de 11 000 enfants victimes de la Shoah par des élèves de CM2](#) », par **Agnès Sandras-Fraysse**

Discussion

Les discussions, qui ont suivi les communications, ont permis de proposer plusieurs pistes de réflexion que nous présentons ci-dessous.

Mémoire individuelle/mémoire collective/politique mémorielle

La construction de la mémoire de la Shoah est d'abord et avant tout un processus historique dans lequel l'État d'Israël s'est engagé rapidement (loi votée à la Knesset en 1953, procès des collaborateurs juifs, indemnisation versées par l'Allemagne, procès Eichmann). Cette mémoire constamment ramenée au centre par Israël tend à démontrer qu'elle peut être instrumentalisée par les États, ou simplement politisée. Son usage politique par Israël pose en outre la question des rapports entre mémoires individuelles et mémoire collective. Cette question a été soulevée récemment par l'écrivain Jean-Moïse Braitberg dans une tribune parue dans *Le Monde* du 29 janvier 2009 et intitulée « Effacez le nom de mon grand-père à Yad Vashem ». Sa demande, adressée au Président de l'État d'Israël pour effacer le nom de son grand-père et des membres de sa famille du Mémorial de Yad Vashem, peut être analysée comme la revendication d'une mémoire familiale qui se désinscrit d'une mémoire collective nationale, dont Israël fait un usage politique.

Les caricatures : la levée d'un tabou ?

La proposition de Nicolas Sarkozy de confier à chaque élève de CM2 la mémoire d'un enfant français victime de la Shoah¹ a donné lieu à une surabondance de caricatures dans la presse et sur Internet. Celles-ci visent la personne de Nicolas Sarkozy, mais s'attaquent aussi à une politique mémorielle tournée vers l'émotion. La proposition place l'enfant comme objet et sujet d'une politique de mémoire, à savoir une mémoire d'enfants à destination d'autres enfants. Elle prolonge en cela la proposition du Président qui, quelques mois auparavant, demandait à ce que la lettre du résistant Guy Môquet, écrite à la veille de son exécution, soit lue en début d'année aux lycéens de France. À travers cette lettre adressée à sa famille, ce dernier avait été surtout mis en scène comme enfant et non comme résistant. Cette proposition s'inscrit également dans une évolution sociale plus large, qui donne à l'enfant un statut social prééminent et fait de lui une source de mobilisation affective et politique, suscitant l'adhésion de l'opinion publique (voir le livre récent de Frédéric Rousseau, *L'Enfant juif de Varsovie. Histoire d'une photographie*, Paris, Seuil, 2009).

L'ampleur et la violence des caricatures nous indiquent par ailleurs que la critique d'une décision politique, concernant la mémoire de la Shoah, a pu s'exprimer comme rarement auparavant. S'agit-il de la levée d'un tabou ? Il est important de souligner en tout cas que la liberté d'expression sur un sujet hautement symbolique a été « autorisée » et favorisée par l'hostilité que provoque la personne de Nicolas Sarkozy, mais aussi par la prise de position de références en la matière (Simone Weil, associations d'anciens déportés). Nous pouvons émettre l'hypothèse que les caricatures témoignent aussi d'un effet de saturation, d'un « trop-plein » de la mémoire de la Shoah, qui appelle le besoin de déverser une parole – parole interdite par un impératif à prétention universelle –, dans l'espace public par le biais de ces expressions caricaturales.

¹ Proposition faite le 13 février 2008 à l'occasion du dîner annuel du CRIF.